



INFORMATIONS SELECTIONS MONITEUR EDUCATEUR

Ouverture des inscriptions	05.09.2020
Clôture inscription sélection « Ecrit »	07.03.2021
Epreuve écrite	10.03.2021
Affichage résultats « écrit »	24.03.2021
Clôture inscription sélection « Oral »	17.04.2021
Epreuve orale 1 Dossier candidature Oral L'évaluation du dossier par un jury constitue la 1 ^{ère} sous-épreuve de l'oral. Seuls les candidats dont le dossier est retenu par la commission seront convoqués à l'épreuve orale.	A envoyer au plus tard dans les 15 jours qui suivent l'inscription.
Convocation à l'épreuve orale 2 Seuls les candidats dont le dossier est retenu par la commission seront convoqués à l'épreuve orale 2.	21.05.2021
Epreuve orale 2	9 et 16.06.2021
Résultats	21.06.2021

Certains diplômes donnent droit à une dispense de l'écrit, consultez sur la fiche de formation disponible sur notre site internet www.imf.asso.fr – Rubrique « Formations diplômantes et certifiantes » → ME

Comment m'inscrire ?

Vous devez effectuer une inscription pour l'épreuve écrite et une inscription pour l'épreuve orale. Si vous êtes dispensé(e) de l'épreuve écrite, vous pouvez vous inscrire directement à l'épreuve orale du 05.09.2019 au 17.04.2021. Pour cela, compléter le formulaire de pré-inscription en ligne sur le site internet de l'IMF www.imf.asso.fr.

Pour l'épreuve orale, votre inscription ne sera effective qu'après réception du dossier de candidature par nos services. Ce dossier constitue la 1^{ère} sous-épreuve et est examiné par un jury. Ce dossier comprend un curriculum vitae, et un écrit présentant le projet professionnel du candidat. Seuls les candidats dont le dossier est retenu par la commission seront convoqués à l'épreuve orale.

Les candidats dispensés de l'épreuve écrite doivent fournir la photocopie du diplôme justifiant la dispense.

Siège social
IMF, 50, rue de Village
CS 20109
13294 Marseille cedex
tél. : 04 91 24 61 10
fax : 04 91 47 52 15
imfinfos@imf.asso.fr
www.imf.asso.fr

Unité de formation Marseille
IMF, 13, rue Chape
CS 20109
13294 Marseille Cedex
tél. : 33 (0)4 91 36 51 30
fax : 33 (0)4 91 36 51 39
unite.chape@imf.asso.fr

Unité de formation Avignon
IMF, Hamadyade - Bat B
55 allée Camille Claudel - BP 71226
84911 Avignon cedex 9
tél. : 33 (0)4 32 40 41 80
fax : 33 (0)4 32 40 41 88
unite.vaucluse@imf.asso.fr

Antenne de formation Arles
IMF, 12 chemin du Temple

13200 Arles
tél. : 33 (0)4 90 99 08 74

unite.arles@imf.asso.fr

Comment suis-je convoqué(e) ?

Pour l'épreuve écrite, les candidats reçoivent un mail de confirmation de leur inscription après réception du paiement des frais de sélection. Une convocation est envoyée par mail.

Pour l'épreuve orale, une convocation est envoyée par mail.

Informations collectives en visio-conférences 2020-2021*

Mardi 10 novembre 13h30

Jeudi 19 novembre 17h00

Mercredi 02 décembre 10h30

Mercredi 9 décembre 13h30

Jeudi 10 décembre 17h00

Jeudi 14 décembre 13h30

Mercredi 17 février 10h30

* inscription par mail au plus tard 48h avant en précisant la date choisie à : imfinfos@imf.asso.fr

Annales sélections

Consultez notre site internet www.imf.asso.fr – Rubrique « Sélections » →ME

Nature des épreuves

Écrit : 5 questions d'actualité (durée de l'épreuve 2 heures).

Oral : 2 sous-épreuves :

- 1^{ère} sous-épreuve : Le candidat fournit un dossier qui est évalué par un jury. Seuls les candidats dont le dossier est retenu par la commission seront convoqués à l'épreuve orale. Ce dossier comprend un curriculum vitae, et un écrit présentant le projet professionnel du candidat. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.
- 2^{ème} sous-épreuve : Seuls les candidats dont le dossier est retenu par la commission seront convoqués à l'épreuve orale (entretien individuel centré sur le parcours du candidat et son intérêt pour la formation et le métier).

Pour tout renseignement

Consultez notre site internet www.imf.asso.fr ou contactez le Service ICO - 04 91 24 61 12